

**Zeitschrift:** Revue historique vaudoise  
**Herausgeber:** Société vaudoise d'histoire et d'archéologie  
**Band:** 54 (1946)  
**Heft:** 2

**Quellentext:** Le futur général Jomini recommandé par son père  
**Autor:** Jomini, B.

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 16.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Le futur général Jomini recommandé par son père

De récents travaux ont mis en évidence les qualités remarquables du général Jomini <sup>1</sup>. Mais, malgré les études de Sainte-Beuve, du colonel Lecomte, de M. Xavier de Courville, le célèbre Payernois n'a pas encore eu la biographie définitive qu'il mériterait, et plus d'un point de sa carrière demeure mystérieux. Ainsi, on ne sait comment il acquit la confiance du futur général Ney. Dans le livre intéressant qu'il consacra à son arrière grand-père, M. de Cérenville se le demande : « Par quel sortilège l'amateur de stratégie gagna-t-il la faveur du militaire qui avait plus qu'aucun autre la fierté du métier et le mépris de la théorie ? Ney avait-il peut-être entendu chanter les mérites administratifs ou le génie divinatoire de Jomini. Peut-être le soldat loyal eut-il l'honnêteté de lire jusqu'au bout le manuscrit (*Traité des grandes opérations*) dont on lui faisait hommage... Il ne donna pas à Jomini la place qu'il demandait dans les nouveaux régiments (helvétiques que Ney devait organiser) ; il fit mieux : il lui avança les fonds de ses éditions, lui promit de le nommer son aide de camp dès l'entrée en campagne, et l'invita sans attendre à venir continuer auprès de lui ses travaux. <sup>2</sup> »

Une lettre de Benjamin Jomini, ancien banneret et syndic de Payerne, et père du futur général, au landammann Louis d'Affry, et faisant partie du volumineux dossier concernant, aux archives d'Affry, les demandes de centaines de candidats

---

<sup>1</sup> Entre autres : F. ERNST, « Jomini » dans *Generäle. Portraits und Studien zur schweizerischen Biographie*. Zurich 1942. — ED. CHAPUISAT, « Le général Jomini au congrès de Vienne », dans *Gazette de Lausanne*, 31 janvier 1943.

<sup>2</sup> *Jomini ou le Devin de Napoléon*. Paris, 1935, p. 19.

à des places d'officiers dans les régiments capitulés que l'on avait décidé de lever en 1803, offre à ce propos d'intéressants renseignements<sup>1</sup> :

A son Excellence le général d'Affry,  
Landammann de l'Helvétie.

Je prie Votre Excellence d'excuser la sollicitude d'un père qui cherche à procurer un Etat à son fils ; mais comme Vous étiez extrêmement occupé lorsque mon aîné<sup>2</sup> a eu l'honneur de Vous voir, je crains qu'il n'aye pu vous dire en faveur de son frère tout ce que je désirais. Je prends en conséquence la liberté de vous adresser encore quelques détails à ce sujet, en vous renouvelant ma prière de vouloir bien lui être favorable ; comme il est à Paris, il ne peut avoir l'honneur de se présenter lui-même<sup>3</sup>.

Le fils pour lequel je viens solliciter Vos bontés et Votre haute Protection, se nome Henry Jomini, bourgeois de Payerne où il est né en mars 1779.

Ayant beaucoup étudié les Règlements, l'organisation et la comptabilité de l'Armée Française, il fut appelé en 1798 pour entrer au bureau de la Guerre Helvétique ; il y a rempli pendant près de trois ans les principales places, entre autres celle de chef de l'Administration. Pour l'encourager, et en témoignage de satisfaction, on lui avait donné le grade de Capitaine, ensuite en 1800 on lui accordat celui de chef de Bataillon.

Lorsqu'il a quitté M<sup>r</sup> Lanther<sup>4</sup> son Chef lui a donné un très beau témoignage ; et le Directoire une gratification Pécuniaire.

On lui a toujours trouvé du tallent, de l'activité et de la facilité pour le travail.

Il a beaucoup lu, il entend bien les deux langues, les calculs ; et il a une belle main.

Toutes ces raisons me font penser qu'il serait très propre pour une place de Quartier Maître.

Je ne sais pour qu'elle il s'est fait inscrire ; mais j'ai l'honneur de vous le recommander pour une place qui lui procure un Etat et de quoi s'entretenir. J'ai beaucoup perdu par la Révolution Française, et la Suisse, je suis Père et grand Père de huit Enfants.

---

<sup>1</sup> Aimablement communiquée par M. le professeur H. de Diesbach, au château de Balterswyl (Saint-Ours, Fribourg).

<sup>2</sup> François Jomini (1774-1837), notaire et colonel.

<sup>3</sup> Dès 1801, H. Jomini avait regagné Paris, où il était employé à la Maison Delpont (fabrique d'équipements militaires), tout en préparant son *Traité de Grande Tactique*.

<sup>4</sup> Joseph Lanther, de Fribourg († 1832), ministre de la guerre sous le gouvernement helvétique en 1799.

Je finis en priant Votre Excellence d'avoir égard à tous ces motifs, de vouloir bien nous être favorable.

Et d'agréer les assurances de la respectueuse considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être de Votre Excellence le Dévoué Serviteur.

Payerne, le 2 décembre 1803.

B. JOMINI <sup>1</sup>  
ancien banneret militaire,  
syndic de Payerne.

Cette lettre n'apporte pas sur la carrière de Jomini à Berne (1798-1801) de nouveaux renseignements ; elle ne fait que confirmer aussi ce que nous savions déjà sur ses qualités d'intelligence et de travail, sur ses lectures étendues, sa connaissance des « deux langues » et ses dispositions pour le calcul qui firent que, jeune jouvenceau, il fut chargé par le terrible M. Habers- tock, chez qui son père l'avait mis en pension à Aarau, de donner des leçons d'arithmétique à ses condisciples. Et nous savions qu'à la Banque Preiswerk, à Bâle, il avait appris tous les secrets de la calligraphie, qui lui valurent la protection de Nicolas Repond, ministre de la guerre de la République helvétique en 1798, qui, en admirant son nom à la ronde et accompagné de paraphes prestigieux, prédit à son auteur un bel avenir et l'agréa comme secrétaire...

Mais cette missive de Benjamin Jomini à d'Affry, si elle n'a pas procuré au jeune homme recommandé la place de quartier-maître que pour lui rêvait l'ambition paternelle, a pu avoir pour sa carrière une importance plus grande. Louis d'Affry était en excellents termes avec le général Ney, ministre pléni- potentiaire près la République helvétique dès octobre 1806, et

---

<sup>1</sup> Benjamin Jomini (1746-1818), notaire, secrétaire de ville, banneret, député à la Diète d'Aarau en 1798, syndic et député, descendant d'une des plus anciennes familles de Payerne (voir « L'origine des noms de famille Jomini », par PAUL AEBISCHER, dans la *Revue d'Histoire Suisse*, 1939 ; et la « Généalogie du général Jomini », établie par M. HÉRALD JOMINI, sous-archiviste d'Etat à Lausanne, dans *Sammlung schweizerischer Ahnentafeln*, publié par J.-P. Zwicky, Zurich 1941, Band I, p. 139-141) eut plusieurs enfants de son mariage avec Jeanne Marcuard (1757-1847), une femme distinguée et charmante, fille d'un notaire et avoyer payernois, châtelain de la baronnie de Grandcour (voir la « Généalogie des Marcuard », par FERNAND TAVEL, dans le *Recueil des généalogies vaudoises*, Lausanne, Bridel 1920, tome I, p. 491-515).

grande fut la part de celui-ci dans l'octroi, en février 1803, de l'Acte de Médiation et la nomination de d'Affry au poste de chef du gouvernement. Ce n'est qu'en décembre 1803 que Ney quitta la Suisse, sa mission terminée. N'est-il pas possible dès lors que le landammann, cédant aux supplications du syndic payernois, ait attiré l'attention du « brave des braves » sur le jeune Vaudois ?

HENRI PERROCHON.

---

---

## SOCIÉTÉ VAUDOISE D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE

---

*Séance du samedi 16 février 1946, à la Salle Tissot, à Lausanne.*

M. Marius Perrin, président, ouvre la séance à 15 h. 15. L'assistance est extrêmement nombreuse et a peine à trouver place dans la Salle Tissot. Dix nouveaux membres sont admis par acclamation au sein de la société : M. et M<sup>me</sup> Charles Veillon, à Lausanne (membres à vie) ; MM. Edouard Besse, instituteur, à Grandson ; Benjamin Cornuz, maître aux Ecoles normales, à Lausanne ; Florian Cosandey, professeur à l'Université, à Lausanne ; Samuel Gex, journaliste, à Lausanne ; Ernest Giddey, licencié ès lettres, à Lausanne ; Henri Onde, professeur à l'Université, à Lausanne ; Georges Panchaud, directeur de l'Ecole supérieure de jeunes filles, à Lausanne ; Ferdinand Porchet, ancien conseiller d'Etat, à Lausanne.

Le président annonce ensuite aux membres de la société que les circonstances ont amené la « Vaudoise » à se séparer de l'Imprimerie Centrale, après une collaboration de près d'un demi-siècle. Mais la *Revue historique vaudoise* n'en continuera pas moins à paraître ; confiée aux soins de l'Imprimerie La Concorde, elle s'engage courageusement dans sa cinquante-quatrième année, sûre de pouvoir compter sur ses amis.

M. Arthur Piaget, professeur honoraire de l'Université de Neuchâtel, ancien archiviste d'Etat, a fêté, le 1<sup>er</sup> décembre 1945, son quatre-vingtième anniversaire. La *Société vaudoise d'histoire et d'archéologie*